

Bulletin Municipal

Dingy Saint-Clair



ÉTÉ 2019

Un village entre Fier et Parmelan



3 DOSSIER
FAMILLE

11 AMÉNAGEMENTS
16 PATRIMOINE

18 VOTRE COMMUNE
20 DYNAMIQUE LOCALE



Laurence Audette,
Maire de Dingy Saint-Clair
Vice-présidente des maires
ruraux de Haute-Savoie

C'est une grande joie de voir aboutir ce plan de sécurité voirie qui nous aura pris beaucoup d'énergie, que cela soit en de nombreuses consultations sur le terrain, en études de faisabilité, en marchés publics, en lien avec les entreprises et les suivis travaux.

Dorénavant les enfants de Dingy peuvent se rendre depuis la salle des fêtes entièrement refaite il y a 3 ans, jusqu'à l'école par un sentier des écoliers enfin éclairé, à la maternelle par le trottoir réaménagé et sécurisé PMR puis par la RD 216 au city stade rénové et à l'espace de jeux désormais aux normes et équipés pour tous les âges. Toutes ces zones Centre Chef-lieu ainsi que Chessenay et Chez Collet où se situent les arrêts bus ont été aménagées en zone 30 km/h, néanmoins sachez que rien ne saurait remplacer votre vigilance.

Ce n'est pas une surprise, **une partie de nos projets est tournée vers la jeunesse avec des actions pour les familles, des services de proximité et un fort investissement pour créer le citoyen de demain.**

Nous tenons à remercier toute cette communauté éducative avec qui nous avons tissé des liens et pris beaucoup de plaisir à travailler : parents, enseignants, agents, associations

et divers représentants, **tous ont contribué au très beau projet du bâtiment jeunesse.** Vous en découvrirez les prémices dans ce numéro. Je remercie le Conseil Municipal et tous les membres de commissions qui ont été et continuent d'être sollicités sur ce projet : économies d'énergies, optimisation des organisations, nouveaux services (centre de loisirs, crèche en réflexion), améliorations des usages et mutualisation (nouvelle salle d'activités sportives, salle de sieste agrandie, plus d'espaces verts, moyens éducatifs).

Nous avons à cœur de continuer à agir pour tous.

Les Dingiens s'investissent et le dynamisme des animations associatives et communales démontrent qu'il fait bon vivre à Dingy.

La réunion réalisée en juin avec les bénévoles a été un moment de partage avec les acteurs du village. Cela permet d'être chacun et chacune toujours plus investi(e), de s'épanouir ensemble dans cet écrin naturel et vivant qu'est notre village. Retrouvez dans ce bulletin et sur le site internet l'agenda et les contacts. N'hésitez pas à faire le premier pas, « Dingy est un petit coin de paradis » comme le chante les enfants, vous y serez bien accueilli !

Nous sommes heureux de vous voir toujours aussi nombreux au traditionnel repas des aînés, organisé par votre centre communal d'action social. La fête des Mères fut un beau moment très convivial. Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre, animées par les enfants du CMJ et des écoles, auront apporté leur lot d'émotions.

Enfin, **le projet de valorisation de notre Environnement et de notre Histoire commune** des Glières à Dingy-Saint-Clair commence désormais depuis la place du village où une stèle marque l'action des résistants.

La boucle du Capitaine Anjot que nous avons financé grâce à des fonds européens et régionaux accueillera les écoles et familles dès cet automne, et la réalisation d'un parcours de santé le long du fier, d'agrès sportifs et d'un espace pique-nique complètera ce dispositif qui veut prendre soin de notre lieu de vie commun, en gardant son aspect sauvage, sans toutefois laisser s'y installer détritiques, caravanning sauvage. Adaptés aux ados, jeunes et moins jeunes, familles, nous espérons que ces aménagements vous permettront de découvrir votre village autrement...

Ces réalisations ne seraient pas possible sans l'implication de nombre d'entre vous, des différents acteurs du village, de tous les agents et de tous les partenaires qui travaillent à nos côtés, soutiennent ou interviennent pour co-agir pour Dingy-Saint-Clair.

Bravo à vous tous qui faite de Dingy un lieu à part, si riche de sens, de lien et de vie.

Bien Amicalement
Laurence Audette

PERMANENCE DES ÉLUS

Bulletin municipal bi-annuel de Dingy Saint-Clair • ÉTÉ 2019
Directrice de la publication : Laurence Audette • Rédaction : les élus et les agents • Conception graphique : Murielle Voisin • Impression : Kalistene • Imprimé sur papier recyclé • Tirage : 750 exemplaires • Crédits photos : DR / ©Respiro Production



Chaque semaine les élus vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.

Dossier Famille

Projets structurants et service public



CO-ÉDUCATION JEUNESSE

AGIR ENSEMBLE

Nous avons construit un Plan Éducatif Territorial (PEDT) en partenariat avec toute la communauté éducative de Dingy : directeurs d'école, enseignants, parents d'élèves, représentants des associations, éducation nationale, élus et personnels encadrants du périscolaire et centre de loisirs, CMJ.

La commune a la chance d'avoir un modèle d'action très structuré et résolument tourné vers l'enfant et le futur adulte citoyen.



Ce Plan Éducatif partagé permet :

- de travailler en complémentarité,
- d'améliorer les liens entre les acteurs,
- de co-agir dans de nombreux domaines,
- de favoriser le développement de l'enfant.

CO-ÉDUCATION JEUNESSE



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

À l'occasion de la **cérémonie du 8 mai**, les enfants ont chanté « **Tous et go** », texte écrit par les élèves de l'école et accompagné par Stéphane Ravel, à la guitare. Pour sensibiliser les enfants au handicap, la commune a proposé à Mme Mauxion d'intervenir auprès des élèves pour leur apprendre le refrain en **langage des signes**.



L'ÉCOLE MATERNELLE

Les petits et les plus grands étaient ravis de vous présenter leur **exposition de land-art**, des ateliers ont été mis en place tout au long de l'année, au fil des saisons, avec leurs enseignants et un intervenants extérieur.

Une belle manière de susciter l'intérêt de chacun pour **mieux valoriser l'environnement et en prendre soin**.



LES ACTEURS ASSOCIATIFS

Le Football Club de Dingy a proposé une **initiation gratuite aux enfants de TIKOULI** : l'occasion de faire connaître cette discipline au plus grand nombre (garçons et filles).

Le football étant très apprécié dans les cours de récréation, Yannick a bien rappelé les règles et surtout les valeurs de respect de ce sport qui doit être accessible à tous.



L'ÉDUCATION EN ÉQUIPE.

QUELQUES PROJETS MARQUANTS !



LES PARENTS

A l'accueil de loisirs comme au périscolaire, les animateurs créent des liens avec les parents.

Les enfants sont accompagnés par les mêmes éducateurs tout au long de la journée. Ainsi quand les parents viennent récupérer leur bout de chou, les animateurs peuvent faire une transmission complète et rassurante. Ce lien éducatif est primordial pour une **relation de confiance encadrant/parent**.

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert aux parents, chacun peut faire valoir **ses passions, ses talents** et les partager avec les enfants, le mercredi ou durant les vacances.

Toutes les initiatives sont les bienvenues ! Ce mois-ci, par exemple, une maman est venue proposer un atelier couture.

Il est également arrivé que des parents nous soutiennent sur le temps de midi en cas d'absence d'animateur. Merci à eux pour leur investissement !



LA COMMUNE LE BIEN MANGER

Des **ateliers culinaires** mettant en lien la cantine, les programmes scolaires et les saveurs des Aravis sensibilisent les enfants à la réduction des déchets et au « bien manger ».

Chaque jour, les cantiniers, Thierry et Marie-Laure et toute l'équipe des encadrants favorisent la découverte gustative auprès des enfants. Les repas sont préparés sur place pour proposer une cuisine de qualité.

BRAVO aux enfants et cuisiniers, rien ne se perd à Dingy ! La cantine a mis en place un traitement naturel des déchets : seuls 20g par enfant de déchets restent non consommés et les poules du village terminent le tout. Il reste donc, chaque jour, moins de 3kg (pour 110 repas) de déchets au restaurant scolaire.



PÉRISCOLAIRE LE CENTRE DE LOISIRS



Pour favoriser l'épanouissement personnel, la connaissance de son corps et de ses besoins, le centre de loisirs propose des **ateliers yoga, tous les mercredis midi**. Ils sont animés par une professionnelle qui propose à chaque enfant des créations diverses pour s'ouvrir à soi, à l'art et au partage.

LE PARTENARIAT AVEC ALEX CONTINUE !

Le rattachement au centre de loisirs d'Alex offre un complément de solutions en accueillant les enfants de Dingy pendant toutes les petites vacances.



SERVICES PUBLICS

UN ACCUEIL DE LOISIRS OPTIMISÉ

Les tarifs de Tikouli ont été revus à la baisse et les amplitudes horaires élargies afin de convenir au plus grand nombre.

Suite aux premiers retours qui ont suivi notre enquête de satisfaction, et après analyse :



Le Conseil Municipal a choisi de mettre en place une nouvelle grille tarifaire dégressive selon les revenus et prenant en compte les fratries.

>> Retrouvez les tarifs sur le site : www.dingystclair.fr



Nous ouvrons dorénavant le centre d'accueil de loisirs de 8h à 18h (au lieu de 17h30). Et nous maintenons le système de demi-journée pour plus de flexibilité.

DES VACANCES BIEN ORGANISÉES

Un envol réussi, avec un retour positif des parents et des enfants.

Accueil durant les vacances scolaires

Depuis le mois de février, la commune de Dingy-Saint-Clair a mis en place un service d'accueil de loisirs pendant les vacances. Tikouli a accueilli vos enfants une semaine en février, en avril, en juillet et les attend avec impatience aux vacances de la Toussaint.

Un nouveau programme à chaque vacance !

Les animateurs s'adaptent aux âges de la petite section au CM2 et aux rythmes de chacun en proposant des animations variées et une sortie par semaine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune est une des seules sur le territoire à ouvrir son accueil de loisirs dès la petite section.



Tikouli fait son Printemps (avril) / Sortie au parc de loisirs "la crique à Saint-Jorrioz"



JEUNESSE IMPLIQUÉE

ACQUÉRIR UNE ATTITUDE CITOYENNE ET RESPONSABLE

ESPACE ADOS

Espace ados accompagné par l'équipe Jeunesse de la Mairie

Ateliers créatifs, culinaires, moments conviviaux... chaque semaine les jeunes se réunissent à l'espace ados. **Pour les enfants du CM2 au collège, c'est l'apprentissage d'une plus grande autonomie. Ils sont accompagnés pour réaliser leurs projets.**

>>> Programme sur www.dingystclair.fr



CMJ

L'aventure citoyenne commence pour 15 jeunes Dingiens !

Cela s'est déroulé comme de vraies élections.

Durant 15 jours les candidats ont réalisé et exposé leur affiche mettant en avant leurs projets et leur slogan.

Le jour des élections, chaque candidat a présenté son programme à l'ensemble des électeurs (école élémentaire).

Le jour J, les 67 votants se sont rendus en Mairie avec leur carte d'électeur ; Bulletin de vote, isoloir, urne, émargement, toutes les étapes conventionnelles du vote ont été respectées !

Lors des derniers mandats, les enfants ont été à l'origine de l'espace de jeux au city stade, de la création d'une cabane à lire et de l'espace ados.

L'organisation, le dépouillement et l'annonce des résultats ont été fait par les anciens membres du CMJ et encadrés par les animateurs de la commune, en présence de Mme Le Maire et de l'Adjointe à la Jeunesse. Le CMJ se réunira ensuite chaque mois pour construire ses projets et participer aux actions communales.

Cette année les jeunes travaillent sur l'optimisation des déplacements en développant un **PLAN PIÉTON/BUS/VÉLOS**. Ils travaillent ensemble auprès des autres enfants et de la population afin de communiquer sur le partage et le respect des espaces. L'école agit par ailleurs avec les services de gendarmerie pour promouvoir des comportements et conduites adaptés.

Vendredi 22 mars, la nouvelle équipe s'est réunie dans la salle du Conseil municipal de la Mairie pour élire le nouveau Maire et leurs adjoints.

En tant que porte-parole de la jeunesse et citoyen de demain, il est important que le Conseil Municipal des jeunes symbolise la paix et l'unité. A ce titre, les membres sont présents à chaque manifestation : fêtes des mères, repas des aînés, cérémonies...



Nouvelle équipe (de gauche à droite) Cyprien, Estéban, Robin, Alexis (Adjoint), Aymeric, Lucile (Adjoint), Isaac, Largo (Maire), Axel (Adjoint), Isabelle, Lisa (Adjoint), Océane, Manon

LE SAVIEZ-VOUS ?

Organisé par l'équipe périscolaire et les élus, tous les deux ans, le Conseil Municipal des Jeunes permet aux enfants de suivre un processus complet d'élections pour s'engager pour l'Autre et sa commune.

Chacun peut proposer et monter un projet, se présenter pour représenter ses pairs et agir pour les jeunes et les moins jeunes.



BÂTIMENT JEUNESSE

Merci à tous pour vos contributions riches et constructives !

UN ESPACE COMMUN ET MUTUALISÉ

Le bâtiment qui accueille le centre de loisirs actuel est un préfabriqué devenu vétuste, mal isolé et humide. Ce local est en constante dégradation, il nécessite de régulières réparations et des coûts d'entretien élevés. Les conditions d'accueil sont de moins en moins adaptées aux enfants et se détériorent avec l'augmentation des effectifs. La municipalité a donc fait le choix de ne peut pas conserver ce bâtiment et de le détruire.

L'ensemble des services jeunesse (accueils de loisirs / écoles / vie associative) sera regroupé dans le nouveau bâtiment jeunesse attenant à l'école élémentaire actuelle.

Ce nouveau bâtiment (page de droite) est le fruit d'une consultation collective entre la communauté éducative, les conseils d'écoles, les parents délégués, les services jeunesse et de l'éducation nationale, les associations sportives, les élus et les professionnels du bâtiment.

Le projet a fait l'objet de la mise en place d'un marché public et de nombreux candidats ont postulé à notre appel d'offre. Après consultations, 3 dossiers ont été retenus, chacun comportait des propositions différentes en termes d'architecture, de coûts et d'options.

Au final, c'est le cabinet DOUCERAIN qui a été sélectionné par le Conseil Municipal après avis de la commission d'attribution. Leur proposition a été améliorée au fil des mois en tenant compte de l'avis de chaque acteur.

Ce travail mené depuis plusieurs mois reflète l'esprit de ce grand projet : mutualiser nos compétences et travailler en équipe pour répondre aux mieux aux besoins de la population.

C'est en composant avec les remarques de chacun que nous avons pu aboutir à un projet adapté aux enfants, aux encadrants, à l'évolution de la population tout en tenant compte des contraintes réglementaires et financières.

Nous remercions toute l'équipe enseignante, agents périscolaires, parents d'élèves, associations qui grâce leur expérience de terrain ont permis de faire évoluer ce projet et de le rendre le plus cohérent possible.

Cela se concrétise

Nous travaillons dorénavant pour déposer un permis et valider l'avant-projet définitif sur 2019 pour lancer le marché de travaux dans la foulée.

Les travaux sont prévus en **2020** pour une rentrée sur 2021/2022.

Un projet soutenu !

Ayant obtenu des subventions conséquentes sur ce projet, qui permettra de répondre à l'accroissement de population tout en optimisant fortement les coûts de fonctionnement, il est dorénavant primordial de respecter le cadencement qu'impose en particulier l'état (règle de consommation des fonds sous délais). Le département, la région, la CCVT sont aussi partenaires.

La CAF sera aussi amenée à financer ce projet, tout comme l'ADEME.

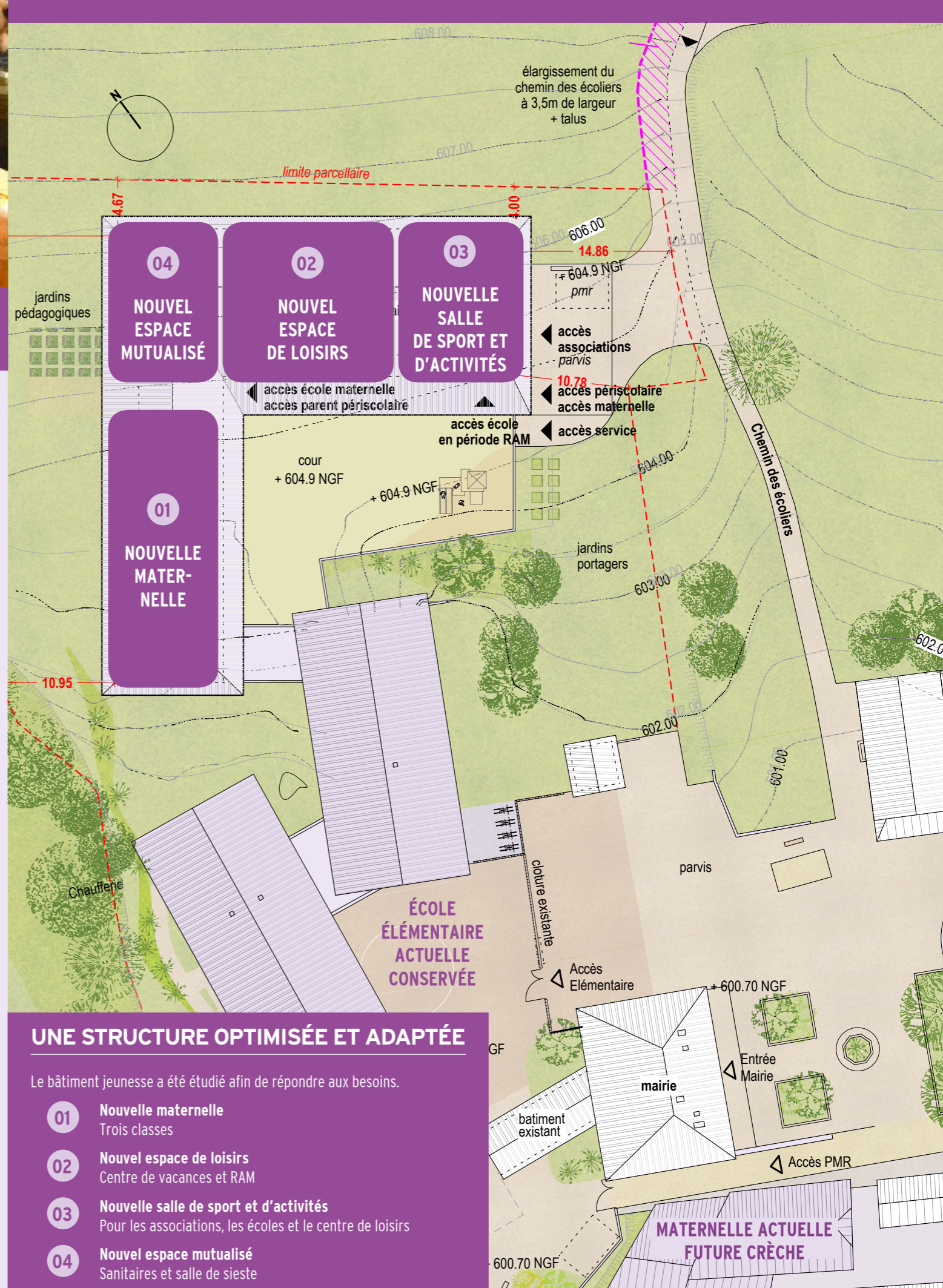
Le montant définitif sera calculé après l'obtention du permis.



Economies énergétiques et financières

Après échange avec ces structures, nous prévoyons également d'obtenir l'appui financier de l'ademe, en soutien de notre projet énergétiquement efficient. Le SYANE, partenaire de la commune depuis 2 ans pour l'étude et la réduction des consommations énergétiques, confirme que nous rentrons dans les critères d'attribution et nous accompagne dans la construction du dossier particulièrement technique et long.

La cours des comptes et la trésorerie ayant passé aux cribles nos finances l'année dernière et cette année, ce projet est réalisable au vue de la santé financière de la commune (voir chapitre Finances, p.19). Nous avons délibérément fait des choix sélectifs et sans surestimer les besoins, en lien avec la communauté éducative.



UNE STRUCTURE OPTIMISÉE ET ADAPTÉE

Le bâtiment jeunesse a été étudié afin de répondre aux besoins.

- 01 Nouvelle maternelle
Trois classes
- 02 Nouvel espace de loisirs
Centre de vacances et RAM
- 03 Nouvelle salle de sport et d'activités
Pour les associations, les écoles et le centre de loisirs
- 04 Nouvel espace mutualisé
Sanitaires et salle de sieste



BÂTIMENT JEUNESSE

ORIENTATION « VERTE »

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le projet **BÂTIMENT JEUNESSE** vise entre autres à améliorer la consommation énergétique, les dépenses et l'émission de CO².

Le bâtiment jeunesse, c'est aussi un formidable projet durable et d'économie d'énergies.

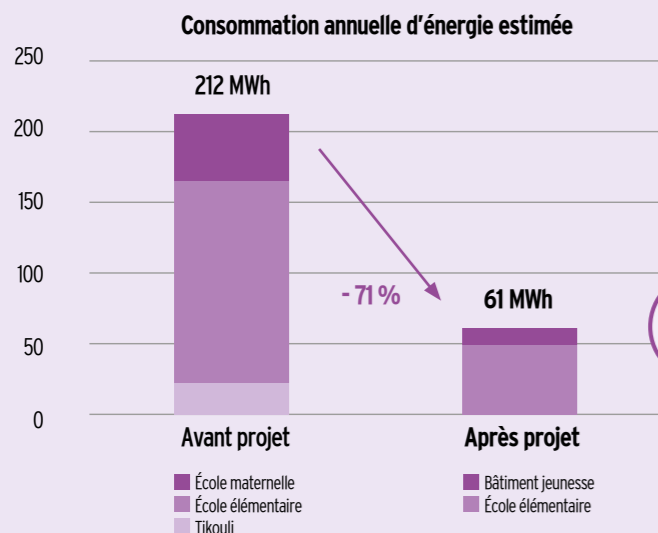
Le Conseil Municipal s'est focalisé et orienté dès le démarrage du projet sur un système commun pour les différents usages (écoles élémentaire et maternelle, centre périscolaire et centre de loisirs) afin de **bénéficier d'un ensemble de chauffage amélioré.**

Ci-dessous les premiers éléments d'études (qui seront finalisés en phase définitive dans l'année) émergents des calculs encadrés par les établissements aidant au financement des améliorations énergétiques.

Nous nous orientons à ce stade vers une solution majoritairement de géothermie.

Cela permettra :

- de **fortes économies sur les coûts** de fonctionnement,
- d'être **plus propres** pour notre environnement,
- d'être **moins dépendants des fluctuations du marché** qu'actuellement,
- d'avoir une **maintenance améliorée.**



Dépenses annuelles de fonctionnement : - 48 %
Émission de gaz à effet de serre : - 88 %

ET POUR LA MATERNELLE ACTUELLE, QUEL DEVENIR ?

La mise en place d'une structure petite enfance à la place de la maternelle est à l'étude. A ce jour, la commune s'est rapprochée de nombreux professionnels de la petite enfance (PME, CAF, associations, gestionnaires) pour évaluer la faisabilité de ce projet.

Mode de gestion, la municipalité s'interroge : Maison d'Assistantes Maternelles ? Crèche associative à gestion parentale ?

Il existe plusieurs façons de gérer une structure petite enfance et chaque façon de faire a ces avantages et ces inconvénients en termes de coûts et de qualité de service proposé.

La commune de Dingy souhaite avant tout offrir un service de qualité, avec de larges horaires et des tarifs abordables à toutes les familles.

POURQUOI PAS UNE CRÈCHE PARENTALE À GESTION ASSOCIATIVE ?

La crèche parentale est un établissement créé et géré par les parents des enfants qui y sont inscrits. Contrairement aux crèches collectives et familiales, ce sont pour la plupart des associations de loi 1901. Les parents sont membres de l'association et ont la possibilité d'occuper un poste au sein du bureau de l'association. Ce mode associatif permet aux parents de participer à l'élaboration du projet pédagogique, du règlement intérieur et au choix de l'équipe professionnelle.

CE NE SONT PAS LES PARENTS QUI GARDENT LES ENFANTS.

Les enfants doivent être encadrés par un **responsable technique diplômé** et épaulés par des professionnels salariés de la petite enfance, tels que des éducateurs de jeunes enfants (EJE), des puéricultrices ou encore des aides EJE.

L'ACEPP 74 soutient la commune et les parents qui souhaitent se lancer ! La commune de Dingy s'est rapprochée de l'ACEPP 74, cette association accompagnera très largement la commune et les parents qui souhaitent s'investir dans un projet de création de crèche associative. L'ACEPP 74 intervient tant au démarrage du projet, dans la construction de l'association, qu'une fois le projet mis en place dans la gestion au quotidien.

APPEL AUX PARENTS BÉNÉVOLES

Si vous êtes parents d'enfants en bas âges et intéressés par ce mode de garde ou que vous souhaitez obtenir de plus amples informations.

Vous pouvez contacter :

En mairie

Pauline MEYER / 04 50 02 19 03 / periscolaire@dingystclair.fr

Bénévole ACEPP 74 (parent à Dingy)

Mme Tifenn DECORPS / 06 75 38 45 18 / tifenndecorps@yahoo.fr



Aménagements

Urbanisme, travaux et réseaux



COMMISSION TRAVAUX, BÂTIMENT, URBANISME, RÉSEAUX, PLU

Le Maire

David Bosson et Jacques Huet, adjoints

Loïc Baudet, Bertrand Cadoux, Bruno Dumegnil, Lionel Favre-Félix, Hubert Jouvenod, conseillers

Roland Avrillon, Jean-François Brugel, Olivier Daujeron, membres consultatifs extra-communaux

BIENTÔT À DINGY



UNE NOUVELLE ZONE ARTISANALE : ARTISANAT ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

ZA Glandon

Nous vous avons consulté sur vos besoins à travers un questionnaire communal puis CCVT, les entreprises et services retenus vont dans le sens d'une réponse à vos demandes de services de proximité.

- **Le permis d'aménager a été déposé cet été. Les artisans retenus sont :** Matelon (charpente) / Jacob (Menuiserie) / Tresse (Maçonnerie) / Lafrasse (BTP) / Josserand (Paysagiste). **Ce qui maintiendra ces jeunes professionnels sur le territoire communal.**
- **L'agencement permettra le développement de l'entreprise Feralp** (places pour les chargements, places de parking).
- Après des discussions importantes avec la communauté de commune et les services de l'état visant à maintenir le centre de Thônes comme point de commerce principal, **nous envisageons une entrée de la zone avec production locale (majoritaire) et un point de vente associé plus petit mais à même de répondre aux besoins du village : boulangerie et traiteur biocoop.**

À l'étage, le bâtiment accueillera des bureaux, professions libérales, bienvenues. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS, vous pouvez postuler en Mairie ou auprès de la CCVT : conomie@ccvt.fr et/ou vous renseigner auprès de la Vice-présidente à l'Economie CCVT : laurence7audette@yahoo.com

Cette zone a été réfléchi de manière à améliorer la sécurité et l'esthétique générale (parkings, trottoirs, portails de fermeture, espace commun de retournement, communication à l'entrée). Une attention particulière sera portée au bâti.

ZA Chef-lieu

Ça y est, après quelques mois de labeur, **l'entreprise locale Cadoux** permet d'accroître l'espace de stockage disponible, une offre qui manquait sur notre commune, comme sur beaucoup d'autres d'ailleurs : première demande des petites entreprises sur le territoire.



L'URBANISME TOUJOURS EN ÉVOLUTION

Retrouvez les évolutions du SCoT sur le site de la CCVT (réunions publiques des 8 et 9 juillet) et la modification simplifiée du PLU de Dingy mis à disposition du public en mairie sur juillet 2019. www.dingystclair.fr



DES LOGEMENTS ACCESSIBLES À TOUS

Nous continuons le travail avec les propriétaires et promoteurs susceptibles de proposer une offre de logement diversifiée sur notre village.

Au vue des demandes régulières et nombreuses des Dingiens, ce besoin se confirme :

- Les jeunes familles et jeunes du village ne trouvent pas à construire ni à louer localement, et sont obligés d'aller de plus en plus loin de leur attache familiale
- Les Aînés laissent souvent leur maison ou la divise pour leur famille, nombre d'entre eux recherchant des logements plus petits et facile d'entretien (moins de ménage et d'entretien espaces verts), si possible proches de leur famille et de facilités (commerces)

Les dépôts de permis sont envisagés d'ici l'automne, les propositions actuelles portent sur des T2/T3/T4 en logements intermédiaires (4 à 6 logemenst par bâti). L'architecture a été limitée en hauteur (RDC + 1 étage + combles) et soignée (espaces verts/bois/pierres/enduits).



TRAVAUX VOIRIE

DÉPLACEZ-VOUS EN DOUCEUR

De nombreuses zones 30 ont été mises en place notamment à Chessenay, Verbin, Glandon. Le centre village et la route de chez Collet ont été sécurisés pour plus de sérénité.



CENTRE VILLAGE

Le trottoir qui était détérioré et susceptible de créer des accidents aux abords de la salle des fêtes et le dos d'âne qui n'était pas réglementaire ont été refaits.

LA BLONNIÈRE

Suite au questionnement d'administrés, nous vous confirmons que le Conseil Municipal souhaite que la route de la blonnière soit refaite en même temps que le renouvellement des conduites d'eau (prévu dès accords de subventions). Une analyse globale de sécurité est envisagée pour être en ligne avec la méthode appliquée jusque là.

À DINGY, PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE RALENTISSEZ !

Nous sommes heureux de voir aboutir un plan sans précédent de ralentissement, sécurisation et valorisation des déplacements doux, aux normes.

Vous avez été patients et nous vous en remercions. Le grand plan de traversée de la RD touche à sa fin après 3 années de préparation, recherches de fonds, consultations, réalisation travaux.

Après la structuration du parking relais, l'aménagement de l'entrée du village nous a permis de créer des parking hors de la chaussée pour plus de visibilité des piétons. La sécurité a été renforcée grâce au rétrécissement aux abords du stade de foot et du cimetière, aux aménagements du Chef-lieu (abords du parc de jeux rénové), de Chessenay et de Chez Collet avec la mise en place de barrières, trottoirs et dos d'ânes ralentisseurs.

Cette année le Conseil Municipal a opté pour l'installation du marquage de couleur en résine aux abords des arrêts de bus et traversées piétonnes pour continuer à privilégier tous les axes doux.



AMÉLIORATION ESPACE CIMETIÈRE

Après le coup de jeune donné à l'espace cimetière en 2015-2016, des travaux visant à enrayer l'affaissement des anciennes tombes sont en attente de subventions.

Les abords du cimetière sont désormais accessibles et aux normes PMR, avec des aménagements de facilités qui ont amélioré l'utilisation quotidienne (espace pour déchets verts, fontaine d'eau, toilettes à proximité, accès direct depuis le parking arrière).

Le nombre d'urnes a été doublé ainsi que les emplacements des futures tombes fortement consolidés par des longrines (2016).

Malheureusement, ces renforts font défaut sur les anciens emplacements, et certaines tombes s'affaissent.

Le Conseil Municipal a voté au budget 2019 une action de drainage des eaux du stade de foot en amont du cimetière (le long de la haie côté stade de foot) car ces eaux d'infiltration accentuent ces effets d'affaissements constatés.

Nous avons obtenu par la CCVT de positionner notre projet sur les demandes de subventions régionales à cet effet, les travaux doivent attendre les accords définitifs d'attribution avant de démarrer (2^{ème} semestre 2019 ou 1^{er} semestre 2020).

DÉSORMAIS DEUX FOIS PLUS D'ENTRETIEN DES BORDS DE VOIRIE

Pour améliorer la visibilité et sécurité, Une 1^{ère} coupe se fait sur le mois de juin, une autre sur septembre par une société locale. L'agent communal intervient pour compléter ponctuellement.

PENSEZ À RESPECTER LES HORAIRES DE TONTE POUR VOS VOISINS

Rappel de l'arrêté préfectoral n° 324 DDASS/2007, article 4 : « les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- Jours ouvrables 8h à 20h • Samedis 9h à 12h et 14h30 à 19h
- Dimanches et jours fériés 10h à 12h



LE SAVIEZ-VOUS ?

LA COMMUNE PREND SOIN DES ESPACES...

QUALITÉ ROUTIÈRE

Plus de 2,3 km de routes goudronnées depuis 2014 par la commune (et/ou par le département, que nous remercions pour son soutien) sur les projets : traversée de la Blonnière / Nanoir / Chessenay / entrée Chef-lieu au centre village / Route de Verbin, route de Chez Brachet.

INFO : Les routes doivent être renouvelées sur une période de 20 ans à tour de rôle pour une bonne gestion.



ENFOUISSEMENTS

Les enfouissements de lignes ont aussi été optimisés pour améliorer votre environnement quotidien mais aussi pour faciliter la maintenance (moins de coupures liées à la météo).

Les travaux d'aménagement sont réalisés en parallèle d'autres travaux d'eau, d'assainissement, d'enfouissement des lignes électriques et télécom, autant que possible afin de limiter les réouvertures et optimiser les fonds publics.



LE SAVIEZ-VOUS ?

...POUR ADAPTER VOS DÉPLACEMENT



PLAN VÉLO

Un PLAN VÉLO est en cours de discussion au sein du Conseil Municipal des Jeunes en collaboration avec d'autres acteurs (l'école élémentaire sensibilisera sur 2019 à nouveau sur les déplacements en vélo). De nouveaux matériels pour parking vélo sont budgétés sur 2019 et seront mis en place près du stade de foot et du parc de jeux, sur la place de la mairie et aux abords de la salle des fêtes.



ABRI BUS

Pour s'abriter place du village, un ABRI BUS est à l'étude par les enfants du CMJ qui ont souhaité répondre à la demande de leurs aînés.



COVOITURAGE

Le projet de COVOITURAGE est toujours d'actualité, mais cette fois-ci, sous l'impulsion de la Mairie, en lien avec les maires ruraux de Haute-Savoie pour une réflexion plus large et pour la mise en place d'un co-financement. Nous avons participé aux conférences et aux ateliers de discussion sur le sujet pour évoquer nos besoins locaux et exposer nos problématiques.

RÉSEAUX EAU & ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RAPPROCHEMENT ENTRE LA COMMUNE ET "O DES ARAVIS" EN PRÉVISION DES TRANSFERTS OBLIGATOIRES D'ICI 2026

En 2014 la commune disposait de 2 employés communaux ; un des deux employés est actuellement en disponibilité pour convenance personnelle, la commune peut donc difficilement embaucher à long terme, du fait que le transfert de compétence à la CCVT est obligatoire d'ici 2026.

A ce jour, les services eau et assainissement collectifs sont **gérés pour la partie administrative et technique en interne** par les employés communaux et par les élus, **et en externe** par des prestataires extérieurs auxquels la commune a recours pour l'ingénierie, les travaux, la recherche de fuites, la maintenance et le suivi du réseau, de ses installations et de la télégestion.

Or, des solutions doivent être trouvées à court terme compte tenu :

- **Du report du transfert** à la communauté de communes de la compétence eau et assainissement. Le transfert se fera au plus tard en 2026 de par la loi, il semble important de préparer cette échéance.
- **Des travaux conséquents** identifiés par le diagnostic (sur 10 ans), dont certains particulièrement techniques.
- **De la contrainte RH**, quelques soient les structurations mises en place à court terme, il est difficile de recruter contractuellement jusqu'au transfert de compétences.
- **De la difficulté à maintenir un service de qualité**, notamment en matière de personnel ; on note en effet une spécialisation du métier de l'eau, des évolutions rapides et régulières des technologies utilisées et des compétences pointues rendues nécessaires.
- **De la nécessité**, par des actions préventives, de **poursuivre l'amélioration de la gestion** en performance de notre réseau d'eau et de la qualité de l'eau distribuée, qui impose une évolution continue des compétences.
- **De l'exigence de continuité de service et de qualité de l'eau** distribuée dans un contexte de sécheresse et de manque d'eau qui pourrait se renouveler.

Les élus ont rencontré successivement les responsables de la SPL Société Publique Locale "O Des Aravis" et de la commune de Thônes afin d'examiner des solutions de rapprochement et délégations sous contrôle communal.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au rapprochement avec la SPL O des Aravis sous la forme d'une délégation possible de services (eau et assainissement collectif) dont les contours seront confirmés dans les mois à venir au vue des réglementations et consultations de personnes publiques associées.

"O des Aravis" a mis en avant son expérience auprès des collectivités ayant déjà adhéré (La Clusaz, Le Grand Bornand, St-Jean-de-Sixt). D'autres communes de la CCVT ont par ailleurs fait savoir leur intérêt pour rejoindre la SPL d'ici à 2026 (Les Clefs et Les Villards-sur-Thônes sont comme nous déjà intéressés).

L'organe décisionnaire est formé d'élus des communes membres et la proposition financière faite pour Dingy présente un programme d'investissement de 3 496 000 € d'ici à 2026, avec un maintien du prix de l'eau à son tarif actuel.

"O des Aravis" est à même d'aider rapidement et efficacement à la gestion administrative et technique, l'ingénierie des travaux, le suivi du réseau, les interventions en cas de fuites.

En l'état actuel des échanges, ce rapprochement est envisagé pour 2020.



TRAVAUX D'EAU POTABLE À NANOIR

Les travaux d'alimentation en eau potable du hameau du Nanoir sont terminés.

La liaison Chef-lieu / Chapelle du Nanoir par la voie romaine datait : il était important pour un fonctionnement correct de poursuivre les travaux jusqu'au réservoir afin de sécuriser l'alimentation des habitants du hameau.

En 2015, une première tranche de travaux avait été réalisée. La seconde tranche a été réalisée cette année, conjointement avec l'enfouissement des réseaux électriques afin d'optimiser les coûts.

Ce secteur excentré de la commune a connu de fortes perturbations de son réseau, avec des épisodes de pénurie en été ; ces problèmes sont dorénavant résolus et la distribution d'eau est maintenant assurée.

PROCHAINES TRANCHES DE TRAVAUX

Les travaux d'eau potable votées par le Conseil Municipal et présentées aux organismes de subventions sont :

- **Le refoulement d'une partie de la source du Fournet** dans le réseau de la Blonnière afin d'assurer une distribution permanente aux abonnés de ce hameau, la source de la Blonnière ayant montré qu'elle pouvait être insuffisante en cas de sécheresse.
- **La conduite du Chef-lieu** (route de la Blonnière). Vieillissante, des fuites sont régulièrement constatées.
- **La filtration du réservoir principal**. Cela permettra un meilleur fonctionnement même lors d'épisodes pluvieux.
- **La sécurisation de la source** (Martinod). Celle-ci permettra une ressource adaptée en période de sécheresse.

COMMISSION PATRIMOINE

Le Maire
et Catherine Margueret, adjointe

Bruno Dumegnil,
Hélène Charvet-Quemin,
Hubert Jouvenod,
Christelle Quétant,
conseillers

HISTOIRE & NATURE

Présentation du projet d'aménagement du Fier au Parmelan (fête des mères, fête de la randonnée, en mairie)

LA NATURE, UN ESPACE PARTAGÉ

Les communes de Thorens Glières, Naves Parmelan et Dingy ont trouvé un accord avec les organisations de chasseurs représentés (dont ceux de la Balme et de Dingy-Saint-Clair), avec les représentants agricoles (AFP) et de nos alpages (Ablon) concernant le passage de trails sur nos communes (présence des organisateurs). L'ensemble des présents a confirmé être satisfait de cet accord :

- Le principe retenu est de proscrire les trails sur les espaces hauts (chamois) lors des périodes de mise bas (mai/juin) et en période de chasse hors des sentiers balisés (sécurité).

Le trail des Glières qui a lieu sur nos 3 communes pourra être maintenu en 2020 : il devra soit déplacer sa date de course actuelle (octobre) sur début septembre afin de pouvoir passer par la tête de l'Arpettaz (depuis la Balme de Thuy), soit modifier son tracé en restant sur les sentiers balisés (passage par le Chalet d'Ablon et La Croix du Bénitier).

- La chasse étant un loisir, la commune permet la chasse sur le territoire moyennant une cotisation annuelle. Un travail de fond qui est souvent méconnu est fait par les chasseurs, dont le comptage des animaux.
- D'autres loisirs se développent, tels que les trails ou balades, escalade... À nous tous de savoir cohabiter en bonne intelligence.

Les règles établies ont été débattues à la réunion organisée par la mairie puis en réunissant l'ensemble des acteurs des Glières pour essayer de trouver un compromis le plus adapté possible à notre situation locale. Nous sommes heureux de ce dénouement positif qui respecte notre environnement.



FIER



Un projet financé par :

DU FIER AU PARMELAN

Pour que chaque Dingien connaisse mieux l'Histoire de son village, son environnement, la commune a souhaité investir sur les sentiers et espaces verts, les espaces du patrimoine bâti et naturel.

PLAINE DU FIER

Nous participons, accompagnés de la CCVT, avec le département, les communes de la Balme, d'Alex et de Thônes à l'aménagement de l'espace naturel Sensible avec la mise en place des cheminements piétons/vélos/cheval entre l'été 2019 et le printemps 2020.

Le département réalisera sur notre commune l'aménagement du sentier dont nous avons dessiné le tracé (boucle de 5 km), leur travaux débuteront sur l'été 2019 et devraient se terminer au printemps 2020.

La CCVT prévoit pour « les portes d'entrées », un espace de pique-nique et des parkings à proximité des agrès sportifs. Il sera complété par des informations sur la diversité du biotope local, le fonctionnement et la gestion des rivières (projet d'ensemble Thônes/Alex/Dingy/Balme).

L'accès au Fier sera limité par une barrière pour répondre à la demande de la population ; la route du Praz sera réservée à l'usage des propriétaires.

Aux victimes
de toutes
les guerres
et conflits

DINGY-SAINT-CLAIR
S'ENGAGE POUR LA PAIX



BOUCLE DU CAPITAINE ANJOT

Balade accessible à la plupart grâce à son parcours de 1h30. Cette promenade thématique expose en détail les aspects historiques, mais également la faune et flore locales.

Les écoles locales et départementales pourront connaître notre Histoire et notre environnement, afin de :

- Préserver des valeurs fortes pour lesquelles certains donneront leur vie,
- Prendre soin et s'impliquer pour agir chaque jour individuellement.



MONUMENT AUX MORTS

Suite à la demande d'une partie de la population, cet espace est maintenu à cet emplacement. L'aménagement vise à créer une stèle en mémoire des combattants des Glières et de l'implication de Dingy dans la résistance, et mettre en avant la solidarité des populations d'alors et d'aujourd'hui. Dernière commune à avoir une stèle commémorative en hommage aux résistants et morts des Glières, nous nous devons d'honorer ces hommes et femmes qui laissèrent tout, jusqu'à leur vie, pour que les générations suivantes vivent libres.

La Commune a souhaité élargir cet hommage aux victimes de toutes les guerres et conflits de par le Monde, en axant son message sur l'engagement de tous pour la Paix. Celle-ci se vit au quotidien, à nous tous d'agir !

ARRIVEE

PARMELAN



LACHAT ET PARMELAN

Vous découvrirez les sommets sur les panneaux que nous avons développés. Financement conjoint commune/état/région/CAF.

L'inauguration du projet "Du Fier au Parmelan" aura lieu à l'automne en présence des écoles, du CMJ, de l'Association des Glières et représentants du Souvenir, des associations des randonneurs et de l'ONF qui ont participé à cette construction. **UNE BELLE RÉALISATION COLLECTIVE ! MERCI À TOUS !**



COMMISSIONS FINANCES ET RH

Le Maire, Laurence Audette

Les Adjointes, David Bosson

(urbanisme et réseaux),

Catherine Margueret

(jeunesse, animations),

Jacques Huet (travaux, bâtiments)

Les Conseillers Délégués,

Isabelle Simon (finances)

et Bruno Dumeignil

(forêt et environnement)

GESTION & ADMINISTRATION

Pot de l'amitié de fin d'année avec les acteurs intervenant pour la commune (élus, salariés, enseignants et bénévoles)

MOUVEMENTS ET PROMOTIONS INTERNES

Réalisé avec les agents, le plan annuel de formation ainsi que le suivi annuel des missions et objectifs sont renouvelés. Ainsi, nous sommes heureux d'annoncer les promotions internes de cette année, résultat de l'engagement des agents pour le service public de notre village :

- **JOCELYNE HUDRY** et **JOCELYNE QUÉTANT**, ATSEM dont le professionnalisme aura profité à la plupart des enfants et parents du village. Nous pouvons les féliciter, d'autant que **Jocelyne Quétant fête sa 30^{ème} année de service au sein de la collectivité !**
- **CHANTAL CHARVET QUEMIN, 30 ans de service également !** Elle a occupé plusieurs postes (cantine, périscolaire, entretien des bâtiments et fleurs) et mis en avant sa détermination.
- **THIERRY CEDOZ** est toujours prêt à mettre en valeur le bien manger et le respect de l'hygiène du restaurant scolaire. Les enseignants ont salué son implication et investissement pour le partage du goût avec les enfants.
- **ALEXANDRE LAGRANGE** est présent sur les terrains de l'eau, de l'assainissement, du bâtiment, de la sécurité et voirie, du jardinage, du déneigement, de l'entretien et réparations... Vous l'aurez forcément croisé.

Trois agents sont promus suite à l'évolution du cadre d'emploi :

- **DOMINIQUE MARTIN AMADOR** continue de vous accueillir tout en réalisant dorénavant des missions d'état civil et d'arrêtés.
- **PAULINE MEYER**, Directrice jeunesse depuis 2 ans, encadre dorénavant les nouveaux services du centre ados, gère l'organisation des vacances scolaires et interviendra au cours de missions RH.
- **DANIÈLE DUPERRIER** devient Directrice Générale Adjointe, résultat d'une implication très appréciée de tous les élus et les agents.

Nous en profitons pour remercier toute l'équipe des agents, sans eux rien ne serait possible.



FORMATION INFORMATIQUE

pour les agents de la commune

COMMUNICATION SITE INTERNET

WWW.DINGYSTCLAIR.FR

UN SITE INTERNET DE PLUS EN PLUS VISITÉ POUR RETROUVER L'INFORMATION DE VOTRE VILLAGE

17 646 SESSIONS
11 024 UTILISATEURS
7 265 TÉLÉCHARGEMENTS

Construit en 2015, le site internet vous permet l'accès à l'information de manière conviviale et fait toujours plus d'adeptes.

Le TOP 10 des pages permet de voir que les visiteurs sont intéressés en priorité par l'urbanisme, le périscolaire et les sentiers de randonnée. Ils ont aussi consulté les services, les horaires bus, les infos routières, les discours, comptes-rendus de conseil. Il est noté une forte progression des sessions en provenance des mobiles : + 57 % par rapport à l'année précédente.

GESTION & ADMINISTRATION



BUDGET PRIMITIF 2019

Les budgets sont préparés en réunion de commission finances et en collaboration avec le service de la trésorerie qui en vérifie la régularité budgétaire. Ils sont votés en Conseil.

Le trésorier municipal a également été consulté pour mener une étude intégrant le plan pluriannuel d'investissement (bâtiment jeunesse) et l'emprunt (niveau d'endettement raisonnable).

Cette analyse met en avant :

- **Capacité d'Auto-Financement (CAF) nette et évolution depuis 2014** : depuis 5 ans, le niveau de la CAF se maintient à un niveau très correct soit un peu plus que les moyennes départementales. **RAPPEL** : le montant de cette CAF nette détermine la ressource dont dispose la commune pour financer ses investissements sans recourir à l'emprunt ou à d'autres ressources extérieures (subventions...).
- La **pression fiscale** est assez similaire à celle relevée dans les communes de même envergure avec un produit annuel attendu de près de 700 000 € (FNGIR inclus).
- **Evolution depuis 2014 des charges et ressources de fonctionnement** : un **taux de réalisation des dépenses prévues qui est très correct** et une structure de charges proche de celles rencontrées dans les communes de même proportion. Il convient de préciser que les charges de personnel sont maîtrisées et la pression fiscale assez proche des moyennes départementales.

Au vu de ces éléments, nous vous confirmons que la situation financière de la commune demeure plutôt saine, avec une CAF nette stabilisée à près de 250 000 € depuis plusieurs années et des résultats d'exercices positifs sur tous vos budgets (hormis sur le Budget Forêt pour des raisons ponctuelles*).

Le trésorier principal.

* Attente de subventions de la Région.

Budgets 2019	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET FORÊT
MONTANTS EUROS				
Fonctionnement	1 408 101 €	264 450 €	193 256 €	46 700 €
Investissement	1 099 911 €	1 007 049 €	134 906 €	300 868 €

BUDGET PRINCIPAL

Sont prévus entre autres les investissements :

- Les **frais d'études sur bâtiment jeunesse**, et les **avances sur marchés de travaux**, pour un total de 408 215 €,
- Le **solde des travaux d'aménagement de la RD216** (traversées de Chessenay, Chef-lieu, Chez Collet), pour un montant de 213 000 €,
- Les **acquisitions de terrain** pour 16 000 €,
- Le **dossier de modification du PLU** (5 000 €),
- Les **travaux de drainage en amont du cimetière** (35 000 €),
- Les **subventions attendues** sur ce budget se montent à 293 600 €. Un emprunt de 200 000 € est prévu, son déblocage sera réalisé selon l'avancement du projet de bâtiment jeunesse et des autres travaux.

BUDGET EAU

Les investissements comprennent les **travaux de Nanoir Sud** pour 450 000 €. Les **subventions** correspondantes sont attendues en recettes pour 294 500 €. Des **travaux de maîtrise d'œuvre** (45 000 €) concernent les projets de liaison Blonnière/Fournet, protection de source Martinod et renouvellement canalisation Clu (route de la Blonnière).

BUDGET FORÊT

La section d'investissement comprend des **travaux de pistes, d'interventions en futaies**, ainsi que le **marché Plaine de Fier au Parmelan** (171 000 €). Les subventions attendues sur le budget se montent à 169 000 €. Un emprunt de 73 000 € a été voté.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Sur la section de fonctionnement, **26 raccordements au collecteur sont attendus** pour un montant total de participation à l'assainissement collectif de l'ordre de 95 000 €, les déficits antérieurs sont absorbés même si l'équilibre reste fragile. Le budget d'investissement est équilibré, des potentialités de nouveaux travaux pourront être ouvertes dans les années ultérieures selon obtention des subventions.

BUDGETS COMMUNAUX 2019 votés par délibération n° 32-2019 du 9 avril 2019

>>> Retrouvez l'ensemble des budgets sur le site internet www.dingystclair.fr <<<



Dynamique locale

Actions et culture pour tous

COMMISSION ANIMATION

Le Maire
et Catherine Margueret, adjointe
Bruno Dumegnil,
Hélène Charvet-Quemin,
Hubert Jouvenod,
Christelle Quéant, conseillers



VIE ASSOCIATIVE, À DINGY...



...ON PARTAGE

Une très belle fête de fin d'année sous la grenette, animée par la diffusion du match de foot France-USA dans la salle des fêtes pour le plaisir de tous. **Bravo à l'APED pour l'ambiance et l'organisation.**



...ON DANSE SUR DES AIRS DE COUNTRY !

Quelle belle et joyeuse équipe !



...ON JOUE TOUS ENSEMBLE !

Le **CLUB DE JEUX** vient de fêter ses 32 ans d'existence.

Ce club, qui rassemble une cinquantaine d'adhérents (48 en 2019), organise des soirées jeux toutes les trois semaines environ, avec à minima, un concours de belote, un concours de tarot et deux soirées repas dans l'année.

Que vous soyez débutant ou joueur avéré, nous vous invitons toutes et tous à venir participer !

Contact : laurent JOUVENOD
06 72 92 29 42

...ON COURT AU DINGO TRAIL !

450 participants au Dingo trail de l'APE ! Encore une belle réussite cette année dans la bonne humeur avec la possibilité de faire un tour en montgolfière !



...ON RANDONNE AU LACHAT !

Après la **marche organisée par l'association des randonneurs du La Cha**, on se restaure devant une tarte blanche / pomme de terre... quel régal !



...ON CHINE ET ON VEND !

Dimanche 12 mai, les visiteurs sont venus nombreux pour chiner et faire des affaires au **vide-greniers de Dingy**.

Exposants et visiteurs avaient accès, sous la grenette, à un pôle restauration et à un marché de créateurs.

Félicitations aux bénévoles de l'APED et au foyer pour cette belle organisation.



...ON AVANCE MAIN DANS LA MAIN !

Le **club de foot s'agrandit** grâce à son association avec le Lanfonnet. Cela permettra plus d'encadrement et de stabilité, pour tous les âges.

• **Un réaménagement des vestiaires au sein des locaux actuels est envisagé** sur 2020, en accord avec les associations (réunion juin 2019).

• **Un abri couvert (type grenette)** dans le prolongement du local sera étudié après les travaux de drainage du cimetière (attente de subventions).

...ON EMBELLIT LE VILLAGE EN FLEURS !

Le **14 mai**, la Municipalité a félicité les **37 lauréats pour leur implication croissante dans l'embellissement de notre commune**. Cette année encore, les habitants de plus en plus nombreux se sont surpassés pour mettre en valeur les espaces, jardins, balcons, terrasses, murs, fenêtres, anciens fours et croix. La Municipalité a remis à chaque participant une fleur et un bon de réduction pour l'achat de plantes.

Aussi, 21 lauréats ont reçu le 1^{er} prix, 10 le 2^{ème} prix et 6 le 3^{ème} prix.

Un pot convivial a clôturé cette sympathique manifestation.



D'ors et déjà, **les lampes du stade de foot ont fait peau neuve et le grand filet** qui avait été endommagé lors d'une manifestation a été remplacé sur sa longueur.



...ON ROULE SPORTIVEMENT !

À NOTER DANS VOS AGENDAS !

Manifestation sportive organisée par la nouvelle association "Rallye Team Dingy". "Montée du Parmelan" avec des véhicules immatriculés avant 1990 ou à caractère sportif d'exception.

Celle-ci se déroulera sur la route de la Blonnière sur une distance de 3,4km de 10h à 17h.

Venez nombreux !

1^{er} septembre

NOUVEAU



La route de la Blonnière sera fermée durant la course et ouverte entre 12h et 14h.



DES AINÉS QUI COMPTENT

REPAS ANNUEL

Cette année le repas des aînés était coloré car le thème évoquait les différents pays d'Europe. Chaleureux et enthousiastes, les aînés savent s'amuser et savourer chaque instant.

Une belle journée de chants et de danses a ravi nos aînés accompagnés des enfants du CMJ.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis cet événement toujours extraordinaire.

A renouveler sans modération.

PLAN CANICULE

Chaque année, notre équipe de bénévoles se mobilise pour aller à la rencontre des personnes les plus fragiles ou isolées de la commune. Nous souhaitons les remercier de prendre soin de l'Autre quand cela est nécessaire et tout particulièrement en période de forte chaleur. Si vous souhaitez bénéficier de ce service pour vous-même ou un proche, vous pouvez vous inscrire en mairie.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 28 mai, une rencontre autour du code de la route et de la sécurité routière, organisée par le centre communal d'action social (moitié élus municipaux, moitié extra-municipaux) et présentée par SAVOIE FORMATION, a rassemblé une trentaine d'auditeurs attentifs.

Merci à Sylviane et Alain pour la qualité de leur intervention.

Suite aux retours positifs après cette première, le CCAS organisera une autre séance en octobre de 14h30 à 17h00 à la salle Michel Doche. Inscription en Mairie ou auprès de brugel_JF@yahoo.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de Dingy-Saint-Clair est ouverte au public deux fois par semaine le jeudi et le samedi.

Outre l'emprunt de livres, c'est un lieu chaleureux où vous pouvez participer à des rencontres d'auteurs (informations sur le site internet et les panneaux lumineux).

Les assistantes maternelles sont souvent accueillies à la bibliothèque municipale pour partager des moments doux et privilégiés avec les tout-petits.



Récemment, nous avons eu la chance d'accueillir K. Fernandez qui nous a fait partagé sa passion pour la musique



CÉRÉMONIE DES GLIÈRES

Le 31 mars 2019, les enfants de CM2 de Dingy-Saint-Clair ainsi que les membres du CMJ ont participé à la cérémonie du 75^{ème} anniversaire du combat des Glières à Morette.

Accompagnés de leurs enseignants, ils ont chanté à la mémoire des anciens combattants. Un moment inoubliable et fort en émotions et ont eu l'opportunité de rencontrer le Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON présent ce jour-là.



FÊTES DES MÈRES ET DES PÈRES

Le vendredi 24 mai, les enfants ont mis à l'honneur les papas et les mamans avec des lectures de poèmes. Nous avons continué ce moment autour d'un buffet.

Les 3 papas et 3 mamans qui ont gagné au tirage au sort pourront apprécier les joies du pédalo et du bateau avec les frères coin-coin et Alphonse Gomis. Merci à tous pour votre participation.



30 novembre

CINÉMA SALLE DES FÊTES

À la salle Michel Doche, vous pourrez voir «TITRE DU FILM», film proposé et soutenu par Savoie biblio, dans le cadre du mois du film documentaire, grâce au partenariat entre l'association Dingy Solidarité et la bibliothèque municipale de Dingy-Saint-Clair.

Ce film retrace le parcours de ces jeunes immigrés arrivés en France en tant que mineurs isolés et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. A l'aube de leur majorité, ils deviennent des sans-papiers aux yeux de la préfecture qui leur demande de quitter le territoire. Tirillés entre le manque de la famille restée au pays et l'envie de se construire un avenir en France, ils tentent d'avancer.

Antoine Dubos accompagne ces jeunes et opère une captation fidèle et pudique de leur trajectoire.

CINÉMA EN PLEIN AIR

31 août

Venez profitez d'une séance de cinéma gratuite en plein air, accessible à tous publics, l'occasion de se retrouver avant la rentrée !

« WONDER », bouleversante et sensible, cette aventure humaine portée par Jacob Tremblay, Julia Roberts et Owen Wilson est un film fort sur le handicap et le regard des autres.

GRATUIT





VIE DU VILLAGE

NAISSANCES

Bienvenue aux bébés !

- Yukina LUQUE, née le 19 février 2019
- Alix DE MARCILLAC, née le 23 février 2019
- Baptiste DELORME, né le 07 juin 2019
- Nina CONTAT, le 14 juin 2019
- Mathys SERVANTON, le 20 juin 2019



BAPTÊME CIVIL

- Elias VAURAZ, le 15 juin 2019

MARIAGE

Vive les mariés !

- Thibaud BIGNARDI et Heidi JAZERON, le 6 juillet 2019

HORAIRE D'OUVERTURE

MAIRIE

Lundi : 8h30 à 11h30 / 14h à 16h30
Mardi : 8h30 à 11h30
Jeudi : 8h30 à 11h30 / 18h à 19h00
Vendredi : 14h à 16h30

DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30 à 17h30
Samedi : 8h à 12h / 13h30 à 17h30
Renseignements CCVT :
04 50 32 17 35

BIBLIOTHÈQUE

Jeudi : 15h30 à 18h30
Samedi : 10h à 12h
Renseignements :
04 50 01 43 89

EN DEHORS DES HORAIRES DE VOTRE MAIRIE, SI VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME :

- **Alimentation en eau, fuite...** Contactez Alexandre Lagrange : 06 81 63 55 24 • Élu / David Bosson : 06 42 47 27 94
- **Espace Animation :** Accueil Mairie : 04 50 02 06 27 • Élu(e) / Catherine Margueret : 06 31 85 96 30
- **Autres urgences avérées :** Contactez Mme le Maire : 06 42 49 33 47 • 1^{er} Adjoint / David Bosson : 06 42 47 27 94

NUMÉROS D'URGENCE

- Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24 • Police-secours : 17 • SAMU : 15 • Sapeurs-pompiers : 18 • Appel d'urgence européen : 112

MAIRIE DE DINGY SAINT-CLAIR

55 place de l'église - 74230 Dingy Saint-Clair • Tél : 04 50 02 06 27 • Mail : sg@dingystclair.fr • Site : www.dingystclair.fr

www.dingystclair.fr